

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait : 24/11/2021

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 27
Votants : 32

Délibération :
N° DEL 2021 089 A

OBJET :
DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU
BUDGET PRIMITIF 2021

Séance du 24 novembre 2021

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Pascale FOURNIER, M. Thierry ALVAREZ, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, M. Alexandre PETIAUX, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Katy BORREGO, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Didier DELDON, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, Mme Virginie KERGOT, M. Jean-Louis FONTBONNE, M. Jean-Louis VALENTE, M. Jean-Pierre GRANATA

Était absent

Mme Anne-Marie GAUDENCIO

Ont donné pouvoir

Céline CLAUDE (pouvoir à Carole TAMBUZZO)
Joséphine CALTAGIRONE (pouvoir à Vincent BONY)
Isabelle CHAUVE (pouvoir à Marlène ESTEVEZ)
Damien LEFORT (pouvoir à Thierry ALVAREZ)
Jean-Marc DERDERIAN (pouvoir à Jean-Pierre GRANATA)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence

Vu la délibération n° DEL-2021-025 du 24 mars 2020 approuvant le budget primitif 2021,

Contenu

Pour rappel, le budget primitif 2021 a été voté pour un montant total de 31 470 401,00 €, dont 20 237 315,00 € en section de fonctionnement et 11 233 086,00 € en section d'investissement.

Afin de prendre en compte les modifications intervenues depuis le vote du budget, la décision modificative (DM) suivante propose l'augmentation des crédits votés de 336 235,00 € pour la section de fonctionnement et de 571 818,00 € pour la section d'investissement avec les ajustements suivants :

En fonctionnement - dépenses :

- Chapitre 011 : augmentation des charges à caractère général.
- Chapitre 012 : frais de validation de service de plusieurs agents.
- Chapitre 042 : baisse des dotations aux amortissements.
- Chapitre 65 : crédits restitués pour projets scolaires.

En fonctionnement - recettes :

- Chapitre 70 : baisse des produits des services (location de salles, cinéma,...)
- Chapitre 73 : réajustement des impôts et taxes perçus, et transfert de comptes.
- Chapitre 74 : réajustement des dotations perçues, et transfert de comptes.
- Chapitre 75 : réajustement des produits divers de gestion.

Ces recettes supplémentaires permettent en partie d'augmenter le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 313 185,00 €.

En investissement - dépenses :

- Chapitre 041 : annulation du budget prévu pour les opérations afférentes à l'emprunt.
- Chapitre 10 : remboursement taxe d'aménagement perçue à tort.
- Chapitre 20 : ajustement des frais d'études.
- Chapitre 204 : prise en compte des amendes de police dans l'attribution de compensation.
- Chapitre 21 : ajustement des travaux.
- Chapitre 23 : honoraire du concessionnaire pour le conservatoire de musique
- Chapitre 26 : 1^{ère} tranche de l'apport en capital à l'Agence France Locale.

En investissement - recettes :

- Chapitre 024 : ajustement des produits de cession d'immobilisation.
- Chapitre 041 : idem chapitre 041 en dépense d'investissement.
- Chapitre 040 : idem chapitre 042 en dépense de fonctionnement.
- Chapitre 10 : ajustement du Fonds de compensation de la TVA.
- Chapitre 13 : nouvelles subventions notifiées (dont : terrain synthétique, politique de la ville, jardin des plantes, salle Jean Dasté et pétanquodrome, clôture St Exupéry).
- Chapitre 16 : baisse du budget prévu pour l'emprunt.

Proposition

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir adopter la décision modificative n°1 au budget primitif 2021 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	48 900	0
012	Frais de personnel et charges assimilées	30 000	0
023	Virement à la section d'investissement	313 185	0
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	-28 000	0
65	Autres charges de gestion courante	-27 850	0
70	Produits des services du domaines et ventes diverses	0	-14 000
73	Impôts et taxes	0	729 035
74	Dotations et participations	0	-422 700
75	Autres charges de gestion courante	0	43 900
TOTAL		336 235	336 235

SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
021	Virement de la section de fonctionnement	0	313 185
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	35 000
041	Opérations patrimoniales	-100 000	-100 000
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0	-28 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000	50 000
13	Subventions d'investissement	0	387 738
16	Emprunts et dettes assimilées	0	-86 105
20	Immobilisation incorporelles	-98 000	0
204	Subventions d'équipement versées	-83 958	0
21	Immobilisations corporelles	746 626	0
23	Immobilisations en cours	76 150	0
26	Participations et créances rattachées	30 000	0
TOTAL		571 818	571 818

Le Conseil municipal adopte à la majorité la décision modificative n°1 au budget primitif 2021.

Votant contre : 7

Jean-Louis ROUSSET, Didier DELDON, Nasira DEBBAH, Séverine REYNAUD, Virginie KERGOT, Jean-Louis FONTBONNE, Jean-Louis VALENTE

S'abstenant : 2

Jean-Pierre GRANATA, Jean-Marc DERDERIAN

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance,
pour copie conforme,

Le Maire,

Le secrétaire

Julien CHANELIERE